

Relevé de décisions du Conseil de l'UFR SPSE du vendredi 12.04.24

Etaient présents ou représentés :

Collège A : 1- Mme Romo Lucia, 2-Mme Badea Constantina, 3-M. Amy Mathieu, 4-Mme Conty Laurence, 5- M. Raimond Olivier, 6-Mme Feldman Marion, 7 M. Gutierrez Laurent, 8- Mme Olry-Louis Isabelle, 9- Mme Hatchuel Françoise

Collège B : 1-Mme Eve Legrand, 2-M. Galey Louis, 3-Mme Leger-Chorki Laure, 4- M. Jeunesse Christophe, 5, M. Mesnager Laurent, 6-Mme Laroche-Joubert Mathilde, 7- M. Morvan Yannick, 8-Mme Rat-Fischer Lauriance, 9- Mme Rubio Bérengère ? 10- Mme Avezou-Boutry Virginie

Étudiants Élus : 1-M. Deambrogio Adrien, 2- Mme Cami Julia

Collège BIATSS : 1-M. Banaziack Thomas, 2- M. Bonnet Julien, 3- Mme Forbin Malarcordy, 4- Mme Boyer Sandra

Invités : 1- Mme Hélène Riazuelo, 2-Mme MAZE Corinne, 3- Mme Nathalie Béguin, 4- Mme Rurka Anna, 5- M. Rat François

Sandra Boyer, secrétaire de l'UFR SPSE, est également présente

1. Présentation et mise au vote des chargés et chargées de cours

Présentation des listes de chargés et chargées de cours des sections 16, 70 et 69 puis mise au vote.

Validation à l'unanimité

Vote : pour : 25 / contre : 0 / abstention : 0

2. Les collègues de l'UFR qui nous représentent dans les instances

Les membres élus au sein des différentes instances :

- CA : Laurence Conty, Louis Mathiot et Jeanne Demoulin
- CFVU : Ismaïl Ferhat et François Rat
- CR : Gilles Séraphin, Laure Moguerou et Jean-François Verlhac

3. Point sur la réforme de la formation des maîtres

Échanges à propos de la réforme.

4. Echanges sur la L3@ avec une nouvelle charte numérique

Présentation des évolutions.

5. Budget EFTS : montant des remboursements missions étudiantes

Normalement un vote sera fait au prochain CA mais aucun retour pour le moment. Il y a à penser au volet étudiant hors politique de l'UPN.

Vote sur le montant par étudiants (ressources propres SEF : 150 € intra Europe et 200 € hors Europe
Montant de l'enveloppe EFTS : 4000 €

Accord du principe sur ce projet de mobilité, vote à l'unanimité.

25 votants : 25 pour / 0 contre / 0 abstention

6. Point bilan LMD4

Discussion

7. CUFR restreint

La direction de l'UFR souhaite attirer l'attention de ses membres sur les difficultés qu'elle rencontre avec l'un de ses personnels. Le caractère récurrent des difficultés rencontrées dans la gestion de ces situations, jugées alarmantes, fait actuellement l'objet d'une procédure au niveau de l'établissement. L'information est faite ce jour pour qu'une trace demeure et qu'il ne soit pas possible de dire que cela a été tu. Ces éléments sont transmis aux membres du comité restreint de l'UFR SPSE à titre d'information et consignés, en accord avec eux, au procès-verbal.

Séance levée à 13h00

Bien cordialement,



Hélène RIAZUELO
Directrice de l'UFR SPSE